

MAISONNEE SAINT-MARTIN
7 RUE DE PONTOISE
86230 SAINT-GERVAIS LES 3 CLOCHERS

Charte qualité Prise en charge des résidents

L'accent est porté sur les thèmes suivants :

1 * L'accueil:

Toute personne peut se présenter à la Maisonnée pour demander des renseignements sur nos différents types d'hébergement :

L'accueil temporaire :

De quelques jours à quelques semaines, voire quelques mois, la personne est hébergée dans une chambre et profite de toutes les activités de la maison.

L'accueil définitif :

La personne devient locataire d'un petit logement de 32 m², elle peut prendre tous ses repas à la Maisonnée et bénéficie des services mis à sa disposition.

2* L'accueil des familles :

Les enfants peuvent rendre visite à leurs enfants à tous moments de la journée, les résidents sont libres de partir, de revenir comme bon leur semble, tout en prévenant le personnel de leur absence.

3 * La restauration :

Tous les repas de la journée sont confectionnés par le personnel de la Maisonnée, avec des produits frais. 7 jours sur 7

4 * L'aide à la personne :

Les résidents peuvent bénéficier d'une aide (auxiliaire de vie) pour les travaux de ménage de leur appartement, pour une aide à la toilette, pour être accompagnée dans les gestes de la vie quotidienne, etc.....

5 * La vie à la Maisonnée :

Celle-ci est basée sur la liberté de chacun de participer ou non, elle est rythmée par les heures de repas, par les visites des enfants ou des amis et par les activités organisées.

6 * L'aide à la stimulation :

Nous essayons au maximum d'encourager les résidents à participer à la vie de la Maisonnée, animation, aide à la cuisine.....

7 * L'approche individualisée

Le résident est au cœur de notre travail quotidien, chacun est pris en considération dans sa globalité.
Une fiche d'évaluation à l'autonomie est remplie avec la famille au moment de l'admission .

8 * L'ouverture sur l'extérieur

Placée au centre du village, la Maisonnée bénéficie de tous les avantages, pour permettre aux personnes les plus autonomes de participer à la vie de la commune (animation culturelles, commémorations,) et de se rendre dans les diverses boutiques, boulangerie, coiffeur, mairie, bibliothèque, banque etc.

9 * La sécurité à la Maisonnée

Tous les résidents sont munis, à leur arrivée d'un « BIP » ou appel malade directement relié à un récepteur que le personnel porte en permanence. En cas d'appel du résident, le personnel intervient.

D'autre part, toutes les portes qui donnent sur l'extérieur sont bloquées la nuit.

Par roulement, un des membres du personnel assure une astreinte de nuit sur place, dans la chambre de garde.

Les résidents ne sont jamais laissés seuls.